

Les docteurs de l'université de Lille 1

- Promotions 2007, 2008, 2009 et 2010 -

Juillet
2013

Bref sur l'enquête

91% des docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 sont en emploi, 30 mois environ après l'obtention du doctorat. Parmi eux, 60% sont en emploi stable (statut de fonctionnaires ou CDI). Le taux de chômage s'établit à 8%.

Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, le taux de chômage a d'ailleurs augmenté de 2 points, passant de 7% à 9%.

La comparaison de certaines catégories de docteurs fait également apparaître des disparités. Comme pour les années précédentes, les docteurs de SVST sont le plus souvent en situation d'emploi instable (48%). Ils subissent aussi le taux de chômage le plus élevé (14%), toutes catégories de doctorat confondues. A l'inverse, parmi les docteurs en sciences, les diplômés de STSI ont l'insertion professionnelle la plus stable.

Les docteurs en emploi 30 mois après l'obtention du doctorat sont principalement devenus maîtres de conférences et chercheurs titulaires (33%), cadres techniques et ingénieurs (28%), post doctorants et chercheurs contractuels (25%).

Le type de financement obtenu semble influencer l'insertion professionnelle. En effet, les docteurs ayant bénéficié d'un financement CIFRE s'insèrent largement dans le secteur privé (70%) et occupent, dans une grande majorité, des emplois stables (78%) tandis que les bénéficiaires d'un financement MRT s'insèrent la plupart du temps dans le secteur public (77%) dans des emplois stables à hauteur de 50%.

La part des docteurs travaillant à l'étranger a par ailleurs augmenté et s'élève à un tiers des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010.

Objectifs : mesurer et décrire l'insertion professionnelle des diplômés de doctorat de l'université Lille 1.

Population : diplômés de doctorat en 2007, 2008, 2009 et 2010 (années civiles) à Lille 1.

Enquêtes : interrogation (voies téléphonique essentiellement et électronique) en mars 2010 pour les promus 2007, mars 2011 pour les promus 2008 (cette enquête a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'ORES du PRES Lille Nord de France), en mars 2012 pour les promus de 2009 et mars 2013 pour les promus de 2010.

Le taux de réponse moyen est de 76%. Ce taux s'élève à 87% pour les docteurs de nationalité française et à 59% pour les docteurs de nationalité étrangère.

Martine Cassette
Directrice de l'OFIP

Éric Grivillers
Responsable de l'étude

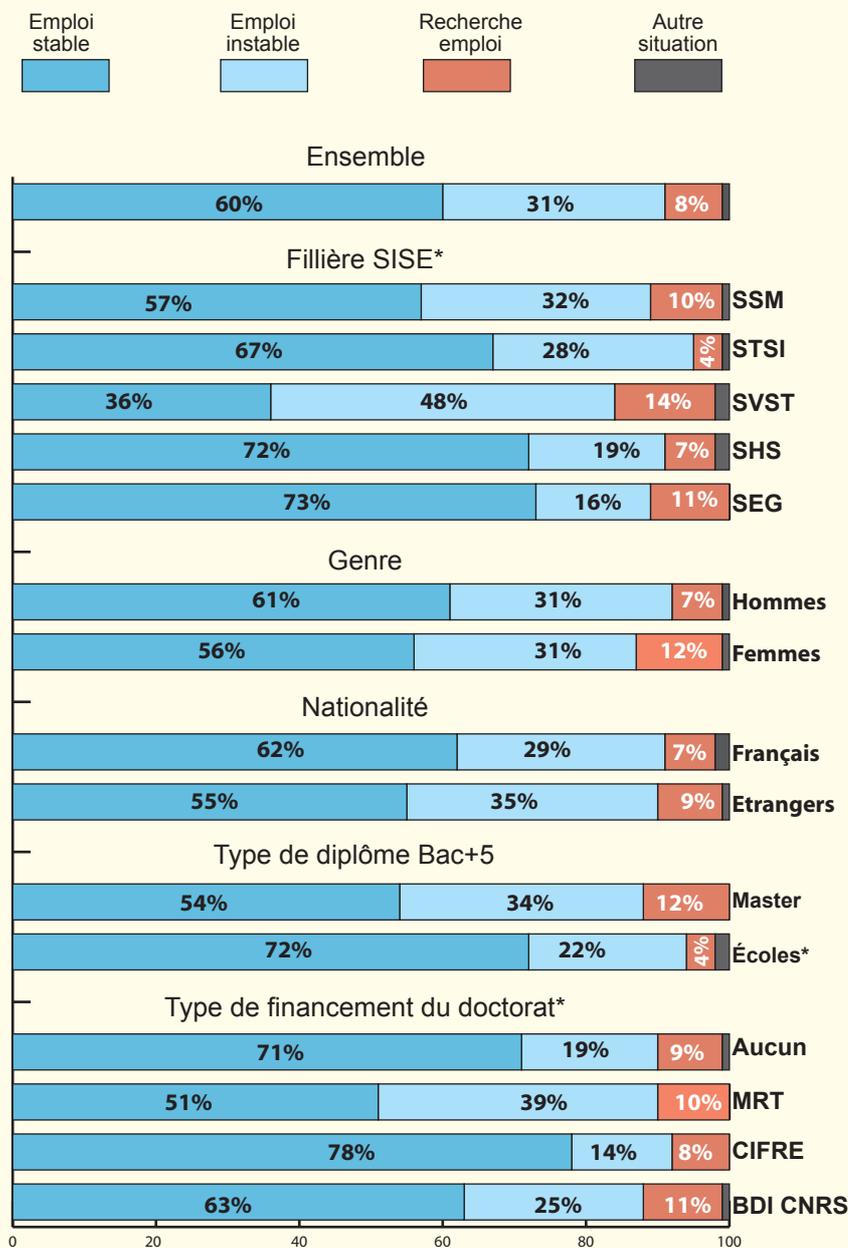
Nora Mansour
Réalisation

Rapport à consulter sur le site Internet
www.univ-lille1.fr/ofip

Situation 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B. : le doctorat étant obtenu tout le long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention de leur doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).

Situation 30 mois après l'obtention du doctorat



* Signification des sigles:

SSM : Sciences et Structures de la Matière
 STSI : Sciences et Technologie, Sciences pour l'Ingénieur
 SVST : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre
 SHS : Sciences Humaines et Sociales
 SEG : Sciences Economiques et de Gestion.

Ecoles : représentent essentiellement des écoles d'ingénieurs
 MRT : ministère de la recherche et de la technologie
 CIFRE : convention industrielle de formation par la recherche
 BDI : bourse de doctorat pour ingénieurs

Trois ans environ (cf.N.B.) après l'obtention du doctorat, 60% des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 sont en situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou de CDI) et 31% sont en situation d'emploi instable. A cette date, le taux de situation de recherche d'emploi est de 8%.

De manière plus détaillée, on observe en sciences que les docteurs de SVST et de STSI sont dans des situations professionnelles différentes. En effet, près d'un docteur sur deux de SVST est en situation d'emploi instable, 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat alors que la part d'emplois stables occupés par les docteurs de STSI s'élève à 67%. Ces disparités se retrouvent au niveau du taux de chômage. 14% des docteurs de SVST sont en situation de chômage alors que les docteurs de STSI ne sont que 4% à rechercher un emploi.

Les docteurs en sciences économiques et sociales (SHS et SEG) connaissent plus souvent des situations d'emplois stables que les docteurs en sciences.

La comparaison hommes/femmes révèle un taux de chômage plus important chez les femmes: la différence de taux de chômage est de 5 points (12% pour les femmes contre 7% pour les hommes).

Les docteurs de nationalité française sont plus souvent en emploi stable que les docteurs de nationalité étrangère. Ces derniers sont aussi un peu plus fréquemment en situation de recherche d'emploi (9% contre 7%).

On constate que le diplôme de Bac+5 obtenu influe largement sur la situation professionnelle, 30 mois après l'obtention du doctorat. Les docteurs également diplômés d'une école (écoles d'ingénieurs essentiellement) sont beaucoup moins touchés par le chômage (4%) que les docteurs diplômés d'un master (12%). De plus, 54% des docteurs ayant obtenu un master sont en situation d'emploi stable, trois ans après l'obtention du doctorat alors que c'est le cas de plus de 70% des docteurs titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Les docteurs qui ont bénéficié d'une CIFRE ont l'insertion professionnelle la plus stable et le taux de chômage le plus faible. Les docteurs non financés occupent également peu d'emplois instables (19%). En effet, la plupart des docteurs non financés occupaient déjà leur emploi avant l'obtention du doctorat (enseignants du secondaire, chargé d'étude...). Près de 40% des docteurs ayant bénéficié d'une allocation MRT sont en situation d'emploi instable. Cela est dû notamment à la part importante de docteurs titulaires d'un master parmi les bénéficiaires d'un financement MRT (42%) ; or sur la période étudiée, c'est précisément les docteurs diplômés d'un master qui subissent le plus de situations d'emplois instables (36%) et de recherche d'emploi.

Les emplois exercés 30 mois après l'obtention du doctorat

Parmi les docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 en emploi 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat, 28% sont devenus maîtres de conférences et assimilés. La proportion de cadres techniques et ingénieurs est équivalente (28%). Cela tient essentiellement à l'augmentation du nombre de docteurs également titulaires d'un diplôme d'ingénieurs ; ils représentent 28% de la population étudiée.

On ne remarque pas de différences importantes entre les catégories d'emploi des hommes et des femmes ; ces dernières sont un peu moins souvent cadres techniques ou ingénieurs (24% contre 34%).

Les tendances observées pour les situations professionnelles se confirment au niveau de la catégorie de l'emploi exercé.

Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat								
Catégorie de l'emploi	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG	Hommes	Femmes	Ensemble
Maîtres de conférences*	23%	31%	14%	39%	60%	28%	30%	28%
Chercheurs titulaires et assimilés	8%	4%	5%	5%	-	5%	5%	5%
Post doctorants et chercheurs contractuels	25%	20%	47%	13%	12%	23%	27%	25%
ATER et enseignants contractuels	5%	2%	3%	5%	-	3%	3%	3%
Enseignants (secondaire primaire)	7%	2%	4%	21%	6%	5%	5%	5%
Cadres de la Fonction Pub. (hors EN)	1%	2%	1%	3%	2%	1%	2%	1%
Cadres administratifs commerciaux formation	1%	3%	3%	8%	14%	4%	3%	4%
Cadres tech/ ingénieurs	30%	36%	21%	3%	6%	30%	24%	28%
Professions intermédiaires	1%	-	2%	3%	-	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	198	330	115	38	50	497	234	731

*Maîtres de conférences + personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger

Près d'un docteur sur deux de SVST occupe un emploi de post doctorant ou de chercheur contractuel. Cette tendance explique ainsi le taux élevé de situation d'emploi instable, connu par ces docteurs. A l'inverse, les docteurs de STSI sont pour une part importante cadres techniques et ingénieurs (36%). Par ailleurs, un tiers d'entre-eux est devenu maîtres de conférences et assimilés. Les docteurs en sciences économiques et sociales occupent, le plus fréquemment, des postes de maîtres de conférences et assimilés : 60% des docteurs de SEG et 39% des docteurs de SHS. Globalement, on compte 36 % d'enseignants et/ou chercheurs, au sein des quatre promotions observées. Les post doctorants et chercheurs contractuels représentent un quart des emplois occupés, 30 mois environ après l'obtention du doctorat.

Assez logiquement, près de la moitié des docteurs également titulaires d'un titre d'ingénieur occupent des postes de cadres techniques ou ingénieurs. Les docteurs de nationalité étrangère sont plus fréquemment maîtres de conférences que les docteurs de nationalité française (respectivement 34% contre 24%). Chez les docteurs de nationalité française la part des post doctorants et chercheurs contractuels est quasi équivalente à celle des maîtres de conférences et assimilés (respectivement 23% et 24%).

28% des diplômés d'un master occupent des emplois de post doctorants ou de chercheurs contractuels.

Près de 70% des bénéficiaires d'une CIFRE sont devenus cadres techniques ou ingénieurs. Les bénéficiaires d'une allocation MRT occupent plus fréquemment des emplois de contractuels. Ils sont au total 36% à être devenus post doctorants et chercheurs contractuels ou ATER et enseignants contractuels. Ces observations rejoignent celles réalisées au niveau de la situation professionnelle des docteurs financés par une allocation MRT.

On retrouve chez les docteurs non financés la part la plus importante d'enseignants du secondaire et du primaire (20%).

Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat								
Catégorie de l'emploi	Master	Ecoles	Non financé	MRT	CIFRE	BDI CNRS	Français	Etrangers
Maîtres de conférences*	27%	22%	30%	30%	6%	38%	24%	34%
Chercheurs titulaires et assimilés	4%	7%	6%	5%	7%	5%	6%	5%
Post doctorants et chercheurs contractuels	28%	16%	16%	32%	11%	22%	23%	26%
ATER et enseignants contractuels	4%	1%	3%	4%	-	-	3%	4%
Enseignants (secondaire primaire)	7%	1%	20%	4%	-	2%	8%	1%
Cadres de la Fonction Pub. (hors EN)	2%	2%	6%	1%	3%	1%	2%	-
Cadres administratifs commerciaux formation	4%	4%	3%	4%	4%	5%	3%	4%
Cadres tech/ingénieurs	23%	47%	14%	21%	69%	27%	30%	25%
Professions intermédiaires	1%	-	1%	-	-	-	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	465	195	86	208	71	64	449	284

*Maîtres de conférences + personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger

Lieu d'emploi et salaires nets mensuels

Dans l'ensemble, un tiers des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 travaillent à l'étranger. L'élévation, au fil des promotions, de la part de docteurs de nationalité étrangère contribue, en partie, à expliquer cette tendance. Hormis la métropole lilloise, la région Nord Pas-de-Calais retient peu les docteurs de l'Université ; ils ne sont en effet que 7% à y occuper un emploi. On observe tout de même que 24% des docteurs exercent une activité au sein de la métropole lilloise. La région parisienne emploie quant à elle, 14% des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010.

Le tableau ci-dessous nous montre que les docteurs en sciences économiques et sociales travaillent plus fréquemment dans la région que les docteurs des filières scientifiques ; c'est notamment le cas de 58% des docteurs de SEG. Un docteur sur deux de SVST travaille à l'étranger. 50% des docteurs non financés occupent un emploi dans le Nord Pas-de-Calais. Les docteurs financés par une CIFRE sont ceux qui occupent le plus d'emploi dans la région parisienne (24%). La comparaison hommes/femmes ne révèle pas de disparité importante. Notons enfin qu'aucun docteur de nationalité étrangère ne travaille dans le Pas-de-Calais.

Lieu d'exercice de l'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat

Lieu d'exercice	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG	Master	Ecoles	Non Financé	MRT	CIFRE	BDI CNRS	Hommes	Femmes	Français	Etrangers
Métropole lilloise	23%	24%	15%	34%	49%	28%	22%	34%	28%	22%	25%	25%	23%	29%	17%
Nord hors métropole	4%	4%	3%	8%	7%	5%	5%	10%	5%	3%	2%	4%	5%	6%	2%
Pas-de-Calais	4%	2%	1%	5%	2%	2%	3%	7%	1%	1%	5%	3%	1%	4%	-
Région parisienne	17%	14%	13%	8%	4%	13%	20%	7%	14%	24%	12%	14%	15%	15%	13%
Autres régions	20%	24%	18%	32%	13%	21%	29%	12%	20%	34%	35%	22%	20%	26%	14%
Etranger	32%	32%	50%	13%	25%	31%	21%	30%	32%	16%	21%	32%	36%	20%	54%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	192	317	111	38	47	449	189	82	204	71	57	478	227	431	274

Le salaire médian des docteurs en emploi à temps plein en France 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat est de 2200€. Même si ces écarts sont faibles, les docteurs de SVST ont le salaire médian le plus bas (2100€). A l'inverse, les docteurs non financés se distinguent par le salaire médian le plus élevé (2500 €), cela s'explique par l'expérience antérieurement acquise dans l'emploi occupé. Les bénéficiaires d'une CIFRE, qui travaillent le plus dans la région parisienne, ont également un salaire médian parmi les plus élevés (2480€). Enfin 150€ sépare le salaire médian des hommes et celui des femmes (respectivement 2280€ contre 2130 €) .

Salaire net mensuel médian - emploi à temps plein exercé en France, 30 mois après l'obtention du doctorat.

